
Correspondances Paysannes

AUTOMNE 2025

BULLETIN N°2



ÉDITO**NOUVELLES DU FRONT : VERS UN AUTOMNE CHAUD ? — 4**RÉCITS D' ACTIONS**« TUEURS DE PAYSANS »***Retour sur le blocage et l'occupation du site de Phyteuop à Montreuil-Bellay — 6***« NOS VACHES, NOS VIES »***Résister aux abattages systématiques en temps d'épizootie — 8*ANALYSES**L'ÉLEVAGE EXTENSIF***Pour reprendre la terre aux grands feux — 11***31 VOIX QUI CHANGENT L'HISTOIRE***Bilan et enseignements de la victoire de la Conf' Ardèche — 13*TÉMOIGNAGES**SCIC NORD NANTES ENTRETIEN***Avec Charles Chartier et Dominique Michenot — 15***L'UNIVERSITÉ DE LA PAYSANNERIE ET DE L'ARTISANAT COTENTIN***La ferme Hébé à Néhou — 18***MA VISION DU TRAVAIL***La vision du travail d'une ancienne libraire revenue au pays pour élever des brebis — 20***MON CORPS CE CHAMPS DE BATAILLE***Témoignage de François Chabré — 22*INTERNATIONAL**ALMERIA***Voyage dans l'enfer du continent de plastique — 23*

CORRESPONDANCES PAYSANNES

à travers un bulletin d'information indépendant des syndicats
comme des partis politiques, propose de bâtir un réseau
pour donner de l'écho à la parole de paysans et de paysannes
par des récits d'actions, des analyses et des témoignages
afin de contrer l'offensive culturelle de l'extrême droite
et renouer avec la tradition contestataire des radicalités
et des autonomies paysannes.

Correspondances Paysannes est animé par des paysans
et des paysannes, des jeunes qui projettent de s'installer
et des personnes intimement reliées au monde agricole
par leurs attaches personnelles et/ou professionnelles.
Toutes ont pour point commun d'être fortement investies
dans les luttes paysannes sur le terrain.

Correspondances Paysannes est une initiative issue
de la coordination agricole des Soulèvements de la Terre.

Cette coordination agrège la composante paysanne du
mouvement autour d'actions directes contre l'accaparement,
en défense de la terre et de la classe paysanne.

Vous pouvez nous envoyer vos propositions de contributions
et vos réactions à correspondances-paysannes@systemli.org.

Vos témoignages sont précieux pour enrichir la dynamique
et alimenter le bulletin. Nous pouvons vous accompagner
dans l'écriture si besoin. Vous pouvez également nous écrire
pour contribuer à sa diffusion gratuite dans les réseaux
paysans et au-delà.



NOUVELLES DU FRONT. VERS UN AUTOMNE CHAUD ?

LA LOI DUPLOMB PARTIELLEMENT CENSURÉE : UN PIED DANS LA PORTE ?

Jeudi 7 août, le Conseil constitutionnel a censuré la ré-autorisation de l'acétamipride, un néonicotinoïde dont la toxicité sanitaire et environnementale n'est plus à démontrer. La reculade très partielle de l'État est la conséquence directe d'une colère populaire montante face à une intoxication généralisée des corps et des milieux par l'industrie des pesticides.

Cette colère s'est traduite ces derniers mois dans le combat de plusieurs associations, historiques ou nouvelles (Collectifs de soutien aux victimes de pesticides, COAADEP, Vietnam Dioxine, Cancer colère, etc...), dans des actions directes telles que des blocages et intrusions dans des sites de production de pesticides ainsi que dans les plus de 2 millions de signataires de la pétition réclamant l'abrogation de la loi Duplomb. Cette dynamique de résistance n'a en rien perdu sa pertinence et nous devons continuer à œuvrer à son approfondissement : cette loi, même amputée, constitue toujours une offensive brutale d'un modèle agro-industriel délétère. Même sans acétamipride, le blanc-seing accordé à l'agrandissement des fermes-usines en particulier ne peut que contribuer à renforcer le recours à la chimie de synthèse.

Comme l'a déclaré Fleur Breteau, porte-parole de Cancer Colère : « *Cette décision nous apprend une chose, c'est que le rapport de force fonctionne. Et comme il reste 288 molécules nocives pour la santé et l'environnement utilisées en agriculture, on ne va pas s'arrêter là. Ce que nous voulons, c'est un moratoire sur les pesticides.* » Nous n'arracherons pas l'interdiction immédiate de la production et de l'utilisation de ces produits toxiques (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques et perturbateurs endocriniens) sans une

résistance populaire déterminée, sans un mouvement massif de lutte. Cette revendication doit par ailleurs être couplée à deux autres : un coup d'arrêt à la délocalisation coloniale des contaminations environnementales (par l'interdiction des exportations de pesticides interdits sur le territoire hexagonal) ET la nécessaire interdiction des importations des produits traités avec ces mêmes pesticides dont la concurrence déloyale est dénoncée par la majeure partie des actifs agricoles. La mobilisation citoyenne contre la loi Duplomb doit se prolonger, par des actions collectives à la hauteur des enjeux et par l'émergence d'une force d'opposition dans la rue.

Il est essentiel, sur ce point, d'être parfaitement clair sur les conditions socio-politiques d'une sortie de la chimie conventionnelle et d'une généralisation des pratiques agroécologiques : elles réclament une réforme agraire qui ne pourra être arrachée que par un mouvement social de masse pour le ré-empaysonnement des territoires et la souveraineté alimentaire. Car dans un monde où la production agricole est dévolue à une minorité de 400 000 exploitant-es, il n'y aura pas d'autre alternative que de réinstaller massivement des travailleurs et travailleuses de la terre pour pouvoir sortir de la chimie !

« BLOQUONS TOUT ! »

Parallèlement à la fronde citoyenne en cours contre la loi Duplomb, un orage gronde sur le plan de la lutte contre l'austérité néolibérale. Depuis quelques semaines, un appel anonyme à « un arrêt total du pays » le 10 septembre face au « plan Bayrou » se répand sur les réseaux sociaux : des groupes, des assemblées ou des comités ont émergé et s'attendent à donner corps à cette rumeur qui bruisse partout à travers le pays et clame que, pour mettre un coup d'arrêt aux politiques économiques prédatrices, « tout doit s'arrêter ». Le mouvement qui vient nous met face à un enjeu politico-stratégique d'ampleur : la fronde en cours face à l'intoxication du monde et de nos corps par le complexe agro-industriel pourrait-elle venir rencontrer l'océan de colère qui monte contre le libéralisme autoritaire ?

De notre point de vue, il devient essentiel que ces deux dynamiques créent des ponts et des alliances car une loi d'orientation agricole aussi néfaste pourra difficilement être arrêtée par la seule addition du syndicalisme paysan et des forces des mouvements écologistes. Sans compter que leurs synergies pourraient renforcer la possibilité d'un mouvement social explosif et tous azimuts en cette rentrée.

Ces deux dynamiques ont en tous cas bien des raisons de confluer ! En effet, d'une main on fait passer en force une loi qui renforce l'hégémonie d'un modèle agro-industriel et de firmes agro-chimiques qui nous empoisonnent et nous rendent malades. De l'autre, on dépèce toujours plus un système de santé, notamment en précarisant des malades de longue durée dont les pathologies, pour bon nombre d'entre elles, sont les conséquences directes des contaminations environnementales et des désastres sanitaires engendrés par ce même modèle et ces mêmes firmes.

Comme le soulignent aussi à très juste titre les camarades de la Confédération Paysanne dans leur communiqué du 7 août : *« L'alimentation est une question hautement stratégique qui peut être un point de convergence important pour que cette rentrée sociale soit explosive »*. Mais pour que la « socialisation de l'alimentation » puisse devenir autre chose qu'une incantation utopique, nous disons que c'est la lutte pour l'agriculture paysanne qui doit elle-même se « socialiser » et se libérer ainsi de la double impasse alternativiste et corporatiste. Elle doit s'inscrire dans un combat social plus général pour la dignité des classes populaires, combat qui passe par la reprise en main de nos conditions d'existence et de production et la fin des politiques économiques prédatrices qui asphyxient nos existences. Pour s'y inscrire réellement, elle doit prendre corps sur le terrain propre de ce mouvement, en devenir partie prenante et être force d'initiative pour contribuer pleinement à ces mobilisations de masse pour bloquer l'économie et s'opposer aux ravages.

Sur ce plan, nombre des modes d'action et des méthodes de lutte paysannes pourraient se révéler précieuses. Actions de réappropriation et de redistribution contre la cherté de la vie.

Ravitaillement des luttes et massification d'une culture de la subsistance subversive au sein de greniers sociaux, à l'image de ceux des Soulèvements de la terre ou du Réseau de ravitaillement des luttes du pays de Rennes. Banquets populaires pour souder les rangs. Interventions avec des convois de tracteurs pour consolider les blocages de flux. Actions directes coordonnées depuis l'intérieur des espaces d'auto-organisation du mouvement contre les sites de production et de stockage des firmes de l'agrochimie et les autres infrastructures stratégiques du complexe agro-industriel.

Les possibilités d'intervention seront nombreuses pour renforcer les dynamiques et développer des synergies victorieuses. Si les travailleurs et travailleuses de la terre et de l'agro-industrie entraînent dans la bataille au côté des autres classes populaires et si le complexe agro-industriel était attaqué pour ce qu'il est - un pilier de la contre-révolution et de notre dépossession - alors un élément clé du verrouillage de la situation politique pourrait bien sauter...

À très vite, sur les blocages !

« TUEURS DE PAYSANS »

Retour sur le blocage et l'occupation du site de Phyteurop à Montreuil-Bellay

Le vendredi 20 juin au matin, une dizaine de tracteurs et remorques viennent barrer sans crier gare l'entrée de l'entreprise de production de pesticides Phyteurop à Montreuil-Bellay. Alors que la loi Duplomb doit être votée à l'assemblée deux jours plus tard, nous avons décidé d'agir sur le terrain en visant les industriels à qui profite le crime.

L'action rassemble quelques centaines de paysans et paysannes, habitants et habitantes des territoires voisins ou des membres de collectifs de victimes de pesticides. Une grande banderole « Tueurs de paysans » est déroulée du toit à côté du logo de l'établissement. Très vite et vu les caractéristiques Ceveso du site, la consigne est donnée aux salariés de s'arrêter et de se rendre eux aussi dans la cour. On s'assure que plus aucun camion ne rentre ni ne sorte et on installe un petit dej.

Rapidement des petits groupes partent en balade-enquête partout dans les entrepôts pour répertorier et photographier les produits fabriqués aujourd'hui par Phyteurop. Ce qui suscite de toute évidence un effet de panique chez la direction. En effet, la liste des pesticides Phyteurop n'est plus lisible sur le site de l'entreprise. Celle-ci travaille dans la plus grande opacité après avoir été interpellée il y a quelques années sur ses ventes de produits interdits en France. Une intrusion-enquête dans le site de BASF en début de semaine à côté de Lyon par des faucheurs volontaires avait révélé que le géant de l'agro-chimie fabriquait encore des stocks de Fastac¹. Ce pesticide est interdit dans toute l'Union Européenne pour sa dangerosité mais encore parfois fabriqué ici et exporté sur d'autres continents. Ces balades sont l'occasion d'ouvrir des échanges nourris avec de nombreux salariés.

Ceux-ci restent papoter tout au long de la matinée et écoutent les prises de paroles de paysans et paysannes, de collectifs de riverains, riveraines et de victimes. Si certains des ouvriers, en CDI ou intérimaires, sont d'abord hostiles à l'intrusion, pas mal d'entre eux se révèlent en réalité fort critiques de ce que leur boîte leur fait fabriquer et saluent finalement notre démarche. Petit à petit, alors qu'un concert s'installe pour enjailler le blocage, le sous-préfet puis le directeur de l'usine se font vanner au micro et se prennent les pieds dans le tapis en tentant de remettre de l'ordre dans tout ça ; ça se marre de part et d'autres. Et la cour de Phyteurop prend alors un petit air de jour de congé payé inopiné, malgré l'arrivée sur place d'une masse de policiers divers et variés qui se mettent en ordre de bataille pour nous expulser. Le sous-préfet et le directeur refusent de nous recevoir et de rendre des comptes au public sur la toxicité de l'entreprise sous prétexte que nous sommes entrés dans l'entreprise. Ceci ne fait que nous confirmer que nous avons eu bien raison d'aller voir par nous-mêmes ce qui reste habituellement caché.

À défaut de rendez-vous, la boîte est arrêtée pour la journée et une élèveuse de la Confédération Paysanne élève la voix pour rappeler à tous et toutes que : « *La loi Duplomb n'est en réalité pas une loi pour les agriculteurs mais pour le lobby de l'agro-chimie. Le modèle industriel qui défend les pesticides, les fermes-usines et les méga-bassines est directement responsable de la disparition de nos fermes et de l'empoisonnement des sols, dont notre métier et l'alimentation de tous.tes dépendent. Si l'on cherche à nous faire croire le contraire, c'est bien parce que des groupes puissants réussissent encore à dicter leur loi. La loi Duplomb est exigée en premier lieu par les entreprises qui produisent ces pesticides et par les méga-coopératives dont les profits dépendent du maintien d'un modèle agricole toxique. Leurs intérêts sont relayés par le syndicat*



agricole majoritaire soumis aux intérêts des patrons du secteurs. Phyteurop est justement à la croisée de ces intérêts. Cette entreprise de pesticides est une filiale de la multinationale française InVivo, géant de l'agrobusiness et partenaire privilégié d'Avril, premier groupe de vente d'huiles et protéines végétales. Avril est lui-même aux mains du président de la FNSEA, Arnaud Rousseau. La loi Duplomb a été écrite directement dans le cabinet de ce dernier. »

Sur la question controversée des néonicotinoïdes elle affirme que *« nous ne pouvons laisser les paysans et paysannes qui les utilisent s'intoxiquer en confondant remède et poison. Ici comme ailleurs, des rééquilibrages minimes sur les prix suffiraient à compenser les pertes qui peuvent par exemple survenir sur les récoltes de betteraves. Battons-nous ensemble pour un revenu digne et des prix minimums garantis face aux marges honteuses de la grande distribution et aux diktats du libre échange. Adaptions les cultures pour les rendre plus résistantes, sans tueurs d'abeilles. »*

Les paysans et paysannes présentes expliquent qu'ils et elles ne peuvent laisser croire que la question des pesticides serait un combat entre agriculteurs en demande de « phyto » d'un côté et écolos de l'autre. L'un d'entre eux, de retour du Brésil, évoque avec la voix tremblante la perte de l'agriculture vivrière, les conditions de travail et les maladies dont souffrent ses collègues sur place, et dénonce la logique du libre-échange.

D'autres personnes, dont une infirmière, venues de La Rochelle, à côté de la plaine d'Aunis, racontent les combats du quotidien et le mépris des pouvoirs publics : *« Tout au long de l'année, face à cette mafia, des organisations et syndicats paysans, des collectifs de citoyens et citoyennes, des parents d'élèves, des habitant-es des grandes villes et petits villages du pays, des médecins se battent sur le terrain pour dénoncer les dégâts des pesticides et démontrer que l'on peut s'en passer. Quand des agriculteurs ou un joggeur meurent d'une maladie causée par l'atrazine ou par les algues vertes, ils lancent courageusement des poursuites qui prendront des années et seront trop souvent classées sans suite. Quand les habitants et habitantes de la plaine d'Aunis obtiennent la preuve que l'explosion de cancers pédiatriques prématurés sur leur territoire est due aux PCP ou néonicotinoides, ils font une marche blanche et tentent de faire percer leur voix dans les médias. Quand les terres deviennent stériles et que les fermes des voisins disparaissent sans repreneur, des agriculteurs défendent un modèle paysan soutenable pour les générations à venir. Quand des apiculteurs assistent à la disparition brutale de la biodiversité, ils tentent de préserver ce qui pourrait encore l'être. Quand des habitants*

et habitantes de Machecoul ou de Plessé réalisent que leur captage d'eau potable est intoxiqué par des intrants officiellement interdits, tout comme 1/3 de l'eau potable du pays, ils font des réunions d'information et interpellent leurs élus et élues. Mais malgré tous nos efforts conjugués, nous ne sommes toujours pas entendus. Et pendant ce temps Phyteurop, BASF, Syngenta, Bayer et consorts continuent d'imposer leur loi. Nous avons donc décidé d'aller directement à la source du problème. »

Après cette action, la mobilisation contre la loi Duplomb a continué de plus belle et été rejointe par un pan de plus en plus large de la population, jusqu'au recul partiel sur l'acétamipride suite à la décision du conseil constitutionnel. Mais le néonicotinoïde emblématique n'est que l'un des pesticides à la toxicité avérée qui continuent à sortir en masse de ces usines et à nous être imposés. Il est temps que d'autres actions de ce type forcent à un changement de modèle. Comme l'ont affirmé les manifestants en partant : *« les entreprises comme Phyteurop doivent changer fondamentalement leurs productions ou doivent être mises à l'arrêt ! »*.



Note:

1. <https://faucheurs-volontaires.fr/23-juin-2025-le-site-chimique-de-basf-de-genay-69-inspecte-par-les-faucheurs-volontaires.html>

« NOS VACHES, NOS VIES » :

Résister aux abattages systématiques en temps d'épizootie

Lundi 21 juillet. Les gendarmes bloquent la route qui accède au GAEC dans lequel un troupeau de 50 vaches doit être intégralement abattu, conformément aux mesures prises par la Ministre de l'Agriculture pour endiguer l'épidémie de Dermatozoonose Contagieuse (DNC) qui sévit en Savoie depuis le 29 juin. Face aux mesures drastiques employées par les services préfectoraux et sanitaires, des blocages s'organisent pour sauver les troupeaux et défendre l'agriculture locale. Ce récit en raconte les premiers moments.

La DNC est une maladie virale qui touche uniquement les bovins. Apparue en Afrique du Nord, elle a commencé à se propager vers le sud-est de l'Europe en 2012. Suite à des plans de « dépeuplement des foyers » (c'est-à-dire d'abattages systématiques de bovins) et de vaccination, la maladie a pu être contenue dans cette région. Jusqu'au 22 juin dernier, où elle a été déclarée en Italie. Si cette maladie présente une faible mortalité au sein des troupeaux (moins de 10%), elle est en revanche très impactante: fièvre, baisse de production laitière, lésions sur la peau et les muqueuses. En raison de sa forte contagiosité entre bovins, elle est classée en catégorie A par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA), ce qui signifie que l'abattage total du troupeau est prescrit dès le premier cas, pour éviter sa propagation.

En Savoie, l'arrivée de l'épizootie inquiète, mais les mesures annoncées par la Ministre de l'Agriculture et appliquées dès les premiers cas soulèvent de l'indignation. Le 10 juillet, cent-quarante-trois bovins ont déjà été abattus, selon un communiqué de la préfecture. La panique gagne le territoire et commence à diviser. Tandis que la FNSEA défend la stratégie d'abattage total, s'appuyant sur la peur de la propagation et la responsabilité de chacun-e devant l'ensemble de la profession, la Coordination Rurale et la Confédération Paysanne se prononcent contre. En effet, la maladie se propage par piqûres d'insectes, dont les déplacements ne sont pas délimités par l'abattage des animaux. Surtout,

la pathologie n'est pas transmissible à l'humain et ne présente aucun danger pour la santé publique, ce que confirme l'ANSES. S'appuyant sur ces deux arguments, des agriculteur-ices et vétérinaires dénoncent ces abattages et préconisent d'autres moyens d'action: le confinement des animaux, la détection et l'abattage sélectif de ceux qui présentent des symptômes, la mise en place de ventilateurs et de moustiquaires pour éviter la circulation des vecteurs... Mais face à l'entêtement des autorités à appliquer des mesures radicales, des éleveurs et éleveuses décident de s'organiser, pour sauver leurs cheptels.

L'appel à mobilisation est parti de la Coordination Rurale, suite à la détection d'un cas sur la ferme de PJ à Cessens. Au sein d'un grand bâtiment, 120 vaches sont confinées depuis le début de l'épidémie. Une seule a déclaré des symptômes et a été euthanasiée cinq jours auparavant. Depuis, aucun cas ne s'est déclaré. Mais les autorités sanitaires ont annoncé l'abattage du troupeau pour le 10 juillet. La CR et la Confédération Paysanne appellent à bloquer l'accès à la ferme. Malgré les divergences de fond entre les deux syndicats, la coopération fait l'unanimité: sauver les animaux et les éleveur-ices d'abord. L'exploitation pourrait tenir lieu de ferme expérimentale. La structure du bâtiment permet de confiner les animaux dans de bonnes conditions. La maladie ayant un délai d'incubation très long (de 1 à 28 jours), si aucun nouveau cas ne se déclare à la fin du mois, l'immunité du troupeau pourra être démontrée.

Des messages circulent et une quarantaine de personnes se retrouvent sur la ferme le lendemain, alors qu'une dizaine de camions de CRS bloquent les routes. On apprend que le matin même, 40 vaches ont été abattues sur une ferme voisine qui n'était pas prévenue de l'arrivée des autorités sanitaires. Elles ont profité de la focalisation chez PJ pour sévir là-bas. Ces abattages dans l'ombre montrent la perversité du gouvernement qui, tout en affichant une molle considération pour les agriculteur-ices impacté-es, passe en force avec cynisme. La logique administrative et technicienne prévaut, préférant imposer sa gestion brutale des « biens meubles » que sont les animaux d'élevage, au mépris du long savoir-faire d'un métier complexe. Les circonstances d'abattage chez le premier agriculteur touché l'illustrent: « Ils sont arrivés pour tout euthanasier, sont repartis aussi vite en

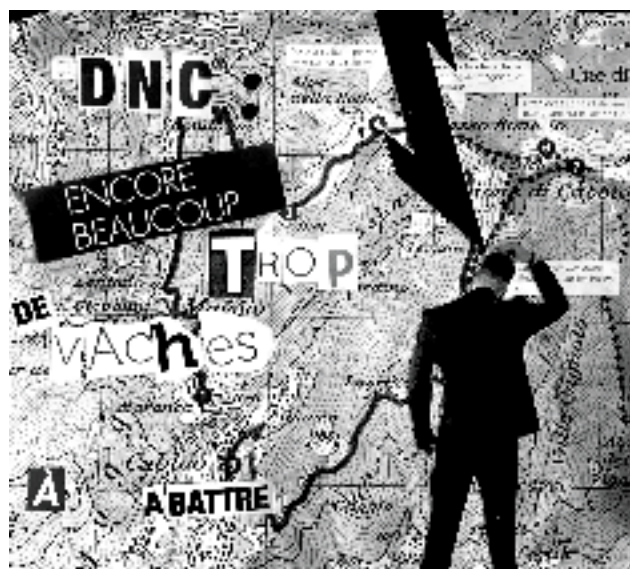
laissant le mec seul et les vaches dans des bennes, dans le style pieds qui dépassent au soleil, et une petite tape sur l'épaule du genre "pas besoin du réveil demain matin, hein mon brave?"».

Le même jour, la dermatose franchit la barrière administrative de la Haute-Savoie avec des premiers cas et abattages.

Le 14 juillet, une génisse est testée positive et euthanasiée sur le GAEC de L&D, membres de la Confédération Paysanne. Ils refusent l'abattage de leur troupeau et demandent du soutien pour faire blocage à l'arrivée des vétérinaires et CRS. Le syndicat appelle rapidement à une mobilisation. Des victuailles sont apportées par des paysan·nes solidaires, des voisins ou des soutiens anonymes. Le camp s'organise. Des gendarmes débarquent régulièrement, avertissant qu'il pourrait y avoir des amendes. Ils évoquent des « rumeurs » quant à la pression exercée par les syndicats pour obliger les paysan·nes à bloquer leur ferme. Mais l'apparente dualité (CR chez PJ et Conf' chez L&D) cache une réalité plus complexe, où les échanges et les relais sont nombreux. Difficile de canaliser les discussions et les expressions d'opinions (comparaisons avec le Covid, allégations anti-vaccins, etc.). Les gens se mobilisent de partout. Il y a des divergences mais l'urgence pousse à mettre de côté ce qui pourrait fragiliser la mobilisation.

Nouvelle alerte : des camions de CRS se dirigent sur une ferme pour abattre un troupeau atteint. L'éleveur ne s'y est pas opposé mais il demande d'être entouré. Des groupes rallient la ferme. Et la tension monte. Les vaches saines sont au pré et les gendarmes entreprennent d'aller les chercher, sous les huées des opposants. Ils remonteront bredouilles. Des images circulent vite, en plan serré sur les plus véhéments. On apprend que la CR a déposé un référé-liberté auprès de la préfecture pour casser l'arrêté d'abattage et gagner du temps. Le référé tacle la Confédération Paysanne - les guerres intersyndicales ne sont jamais loin - mais il faut tenir, au coude à coude.

L'arrêté d'abattage est distribué à L&D qui refusent symboliquement de signer et d'accepter la tuerie de leurs vaches. L'angoisse est perceptible. On sait que leur situation est intenable. Les pressions sont fortes, véhiculées par les médias qui relaient le discours de la Ministre appuyée par la FNSEA. Une équipe se constitue pour travailler à un recours juridique, démontrer les failles de la logique d'abattage systématique et les manquements aux procédures ; tandis qu'une autre réfléchit à des stratégies de blocage en cas de passage en force, dans la limite non-violente fixée par L&D.



Les appels s'étoffent, des élus rejoignent la mobilisation. Les camps politiques sont clairs et les clivages incontournables. Derrière ces mesures d'abattage systématique, c'est toute une conception bureaucratique de l'agriculture qui est aux manettes. Celle qui ignore le travail paysan et impose une agriculture standardisée, regroupée, sous contrôle technologique, sous camisole chimique et machinique. Celle d'un commerce mondialisé où circulent les animaux et leurs produits, où le statut sanitaire d'un pays vaut plus cher que la vie des travailleur·euses et de leurs animaux. Car c'est bien ce qui justifie une telle brutalité : maintenir le statut « indemne » de la France, qui lui permet de continuer d'exporter les bovins (2.7 milliards d'euros en 2023, soit 17 % de la production, selon le GEB - Institut de l'élevage) et conserver sa compétitivité sur les marchés extérieurs. En effet, alors que les épizooties se succèdent, que les vétérinaires sont en désaccords sur les mesures d'abattage qui affaiblissent l'immunité des troupeaux et paraissent contre-productives (les insectes piqueurs, une fois privés de nourriture, vont chercher la viande ailleurs, propageant la maladie), que les vaccins sont annoncés, que la maladie continue de se propager malgré les « dépeuplements », on comprend que l'entêtement de la Ministre est davantage motivé par des intérêts économiques plutôt que par la protection des agricultrice·s et de leur cheptels.

Mais pour l'heure, la maladie et les pressions politiques, auront raison de la ténacité du couple. Après 3 jours de mobilisation, L&D annoncent que deux vaches présentent de la fièvre. Ils ne peuvent plus justifier le blocage et ont décidé de renoncer, acculés par le risque de propagation et les rumeurs de sanction. C'est le coup de massue, mais la décision leur appartient.

L'euthanasie des vaches du GAEC de L&D aura donc lieu le lundi 21 juillet au matin. En l'absence du couple d'agriculteur-ice qui refuse d'y assister. Les vaches de PJ seront abattues trois jours plus tard. L'apparition de symptômes sur deux bêtes et le rejet du référé suspensif par le Tribunal de Grenoble l'ont forcé à renoncer lui aussi. Les camps se démontent mais le combat continue. Les arguments en faveur de l'abattage sélectif tiennent toujours. Les vaccins sont annoncés pour le week-end. La mobilisation peut prendre d'autres formes. Car malgré ces abattages successifs, l'épidémie ne faiblit pas. Elle a gagné le territoire de Faverges, majoritairement affilié à la FNSEA. Les agriculteur.ices résignés ne veulent pas se battre et les troupeaux tombent. La vaccination avance, mais la maladie progresse toujours et atteint le Beaufortain. Plus de mille vaches ont été euthanasiées au 24 juillet.

Après quasiment un mois de crise, la Ministre de l'Agriculture daigne enfin se déplacer, à la préfecture de Chambéry. Un accueil sonore lui est fait, auquel elle répond par un méprisant « *ceux qui ne veulent rien faire sont dans la rue* ». Elle n'affronte pas le regard dépossédé de L&D, ni l'angoisse de PJ. Elle n'affronte pas les matins vides de toutes celles et ceux qui ont accepté de voir leurs vaches chargées à l'équarrissage. Elle n'affronte pas l'éradication d'un métier et des vies qui le portaient. Mais quand, agitant la peur pour imposer sa loi martiale, elle annonce sinistre que « la maladie peut emporter l'intégralité du cheptel bovin français », elle en sera tenue pour responsable.

L.

Ils sont arrivés pour tout euthanasier, sont repartis aussi vite en laissant le mec seul et les vaches dans des bennes, dans le style pieds qui dépassent au soleil, et une petite tape sur l'épaule du genre “pas besoin du réveil demain matin, hein mon brave ?” ».

L'ÉLEVAGE EXTENSIF

pour reprendre la terre aux grands feux

Dans les Corbières, après 3 000 hectares partis en fumée, le feu rappelle brutalement ce qu'on sait déjà : nos campagnes sont en première ligne du changement climatique. Face à l'abandon des terres, à la sécheresse qui dure et aux discours hors-sol, Alice Mirouze, du tiers-lieu paysan Beauregard, défend une réponse concrète : réinvestir les friches par l'élevage extensif. Un pastoralisme ancré, qui protège les garrigues, régénère les sols, et redonne du sens à l'agriculture. Pas une utopie : une urgence.

Voilà dix jours que nos Corbières se consomment. Les trois feux qui se sont succédés entre le 29 juin et le 9 juillet ont consumé près de 3 000 ha. Le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée qui abrite une zone Natura 2000 paye un très lourd tribut. De nombreux fronts de flammes ont eu raison de nos garrigues arides, qui se sont offertes au feu, dans ce contexte préoccupant où les pluies font terriblement défaut depuis quatre ans. Ce chaos marquera les esprits pendant longtemps, à moins qu'il ne devienne une nouvelle norme, si rien ne change.

On déplore des pertes agricoles : pertes de cultures, destruction de matériel ou d'infrastructures, pertes animales, ainsi que les impacts liés aux fumées ou aux produits retardants largués par les avions. On subit aussi des pertes d'habitats pour certains, qui se retrouvent doublement évacués. On ne s'habituerait pas à traverser cette nature, devenue un cimetière endeuillé avec les collines ratiboisées, les squelettes d'arbres, l'odeur de la désolation, les sols morts d'interactions et d'espèces. Ces garrigues disparues emportent avec elles leur dose de réalité quotidienne pour tous les campagnards.

En tant que paysan et habitant, on a la boule au ventre de cette menace permanente. On a une épée de Damoclès au-dessus de la tête, au-dessus de nos vignes, de nos oliviers, de nos villages qui peuvent être réduits en cendres en quelques heures si le feu démarre au mauvais endroit, sous un mauvais vent. « *J'en ai marre de travailler la boule au ventre parce que mes parcelles*

sont enclavées entre les friches et la garrigue abandonnées, qui ne me laisse aucun droit à l'erreur quand je passe le broyeur » confie un maraîcher du Tiers-lieu paysan Beauregard, un groupe local autonome de l'Atelier Paysan.

Cette catastrophe doit a minima permettre de prendre des décisions stratégiques à la hauteur du danger : l'agriculture paysanne doit s'imposer dans les friches abandonnées et les terres livrées au feu. Nous plaçons pour la structuration d'une filière d'élevage extensif dans l'Aude. Cette dynamique doit être portée massivement, auprès de l'ensemble des collectivités, des propriétaires fonciers, des syndicats viticoles, des fédérations de chasse et des pompiers. Les démarches individuelles n'empêcheront pas les feux de dévaster des massifs entiers. On doit reconnaître et prendre acte de notre dépendance mutuelle en matière d'incendie et plus largement en matière écologique.

Le pastoralisme extensif est une réponse à la protection des zones naturelles. Le déploiement de l'élevage répondrait également au sujet épineux de la remise en culture des friches viticoles par des surfaces fourragères. Elles représentent un levier de diversification de la production agricole par la régénération active des sols épuisés par la monoculture intensive de la vigne. Là où c'est possible, les légumineuses céderont ensuite la place à d'autres cultures comme des céréales. En zones irrigables et sur des sols adaptés, c'est la culture maraîchère et l'arboriculture qui s'imposeront. L'implantation d'une filière d'élevage paysanne porte l'enjeu politique de l'autonomie alimentaire de notre région qui n'a aucune capacité actuellement à nourrir sa population¹.

Le projet d'installation pastorale extensive est le seul rempart crédible pour reprendre la terre aux grands feux et à la déprise viticole en zone méditerranéenne. Cette perspective ne se fera pas sans une remise en question de l'accès au foncier par le droit d'usage pour que l'accès aux terres agricoles ne soit ni restreint par la propriété privée, ni par la bureaucratie. La mise en place d'Associations Foncières Pastorales ou de Groupements Pastoraux qui sont des dispositifs existants pour les zones de montagnes permettrait de facto la reconnaissance de la situation particulièrement défavorisée des zones méditerranéennes, qui subissent de la façon la plus extrême le changement climatique.

On ne résoudra pas localement la sécheresse en cours. C'est notre modèle de production et nos itinéraires agronomiques qui doivent être repensés radicalement. Les informations extraites de la base de données Prométhée soulignent l'efficacité des politiques menées contre les incendies avec une division par quatre des superficies brûlées en zone méditerranéenne depuis le début des années soixante-dix. Les incendies ne sont pas une fatalité, mais il faut aller plus loin dans leurs préventions : les grands feux de plus de 1 000 hectares sont en progression depuis 2016, non sans rapport avec la sécheresse, le manque de moyens alloués aux pompiers et aux paysans et la déprise viticole².

À l'opposé des solutions pensées depuis les campagnes, l'écologisme des villes voudrait s'imposer dans nos zones rurales. Une offensive publicitaire s'est affichée à Narbonne et dans tout le Sud de la France alors que l'incendie faisait encore rage. Elle présente une forêt en feu avec pour texte « Ces ravages sont causés par l'élevage. Lutte contre le réchauffement climatique, adoptez une alimentation végétale ». En refusant de distinguer les incidences propres à l'élevage industriel intensif d'une part et à l'élevage paysan extensif d'autre part, l'association animaliste délivre un message accusateur contre le monde paysan, ses travailleuses et travailleurs.

Nous avons déjà eu fort à faire dans les Corbières avec l'implantation d'un troupeau de chèvres dont la seule finalité était de vagabonder dans les garrigues sans aucun objectif de production. Les biquettes ont eu tôt fait de rencontrer les vignes voisines et de mettre à sac la production de plusieurs domaines viticoles³. Nous formulons que l'écologie politique doit être démocratique et "désurbanisée", sans quoi elle deviendra un nouvel outil de domination, de violence et de perte d'autonomie pour les paysans.

**Alice Mirouze, membre du Tiers-lieu paysan
Beauregard dans les Corbières**

Notes :

1. Territoires Fertiles - Un outil pour comprendre les enjeux agricoles et alimentaires des territoires. Appliqué à la communauté d'agglomération du Grand Narbonne <https://territoiresfertiles.fr/diagnostics-flash/communaute-d-agglomeration-le-grand-narbonne#autonomie-alimentaire> - les résultats sont les suivants : 1) Seulement 24% de la population pourrait être nourrie par les terres agricoles. 2) L'alimentation parcourt en moyenne 1200 km avant d'être consommée. 3) Le risque de précarité alimentaire est élevé sur votre territoire. 4) La population agricole est en très forte baisse.
2. Quels sont les plus grands incendies de forêts en France ? - Canopée, forêts vivantes. De 1973 à 1991, les incendies détruisent en moyenne plus de 33 000 hectares par an. De 1991 à 2005, cette moyenne est divisée par deux avec 16 000 hectares détruits. Les politiques mises en œuvre de lutte contre les incendies en Méditerranée ont permis de faire descendre à 7 500 hectares annuels la moyenne des superficies brûlées entre 2006 et 2022.
3. The Great Goat War of Southern France - The New York Times. "A former Parisian moved to the country, fell in love with goats and let them roam free and multiply. Her winemaking neighbors are not enchanted».

31 VOIX QUI CHANGENT L'HISTOIRE

Bilan et enseignements de la victoire de la Conf' Ardèche »

En janvier 2025, la Confédération paysanne a remporté les élections à la Chambre d'agriculture de l'Ardèche, devançant la FNSEA-JA de 31 voix. Une victoire historique. Fabien, paysan syndiqué de la Confédération paysanne de l'Ardèche, revient sur cette campagne et les enseignements à tirer.

Tu peux revenir sur cette victoire ?

On a commencé à bosser fin 2023. En 2019, la Conf' avait raté la victoire d'environ 200 voix. Alors on s'est dit : « 200 voix, on peut aller les chercher ». Ça a donné une grosse énergie. Un groupe de travail ouvert à toutes et tous (incluant des membres du comité départemental (élus par l'AG) mais pas seulement) a pris en main la campagne. Et au dépouillement : 797 voix, 31 de plus que la FDSEA. On n'avait pas le droit de fêter dans la préfecture, mais on a quand même explosé de joie dans un silence difficile à respecter. Et très vite, la question est tombée : « OK, maintenant, on fait quoi ? »

Pourquoi l'Ardèche ?

Ici, les fermes font en moyenne 33 hectares, beaucoup sont en polyculture-élevage. Pas de méga-structures, peu de gros projets agro-industriels. L'agriculture paysanne reste vivante. Et il y a l'histoire : depuis les années 1970, la Conf' a su allier paysans-travailleurs, néos, marxistes, libertaires. Cette alliance tient encore, avec un maillage fort autant chez les agris du coin que chez les néos. Notre victoire tient aussi à ça : le territoire nous est favorable.

Comment avez-vous mené la campagne ?

On avait trois forces. D'abord, un maillage construit depuis plus de vingt ans. Plus de 400 adhérent·es aujourd'hui, 7 groupes locaux, une logique d'horizontalité. Et derrière, un gros travail de fourmi des salarié·es : récupérer des adresses, des contacts, alimenter la base. C'est fastidieux, mais sans ça, tu ne touches pas la moitié des votants. Ensuite, la com'. Une lettre aux paysan·nes envoyée hebdomadairement à plus de 1000 adresses, des clips de campagne pros réalisés bénévolement par des potes du cinéma, un festival du film paysan (+ de 2000 entrées dans une quinzaine de projections dans tout le département).

Enfin, le phoning. Pendant dix jours, on a passé des centaines d'appels. On croyait que ce serait pénible, en fait c'était passionnant. Les collègues racontent leur quotidien, parfois leur détresse. On donnait même le numéro de Solidarité Paysans. Certains disaient : « Je ne voterai pas pour vous, mais merci de l'appel. » D'autres : « J'avais oublié, grâce à vous je vais voter. » À 31 voix d'écart, ça a fait la différence. Et surtout, ça a montré à quel point la solitude paysanne est énorme. Rien que pour ça, ça valait le coup. On se dit qu'il faudrait le refaire hors élections.

Et la Coordination rurale ?

En Ardèche, ils n'ont pas vraiment d'activité syndicale visible. Mais ils ont profité de la vague nationale et pris +8 %. Sans ça, on ne passait pas devant la FDSEA. Le problème, c'est que la presse nationale a quasiment effacé la Conf', réduisant l'élection à un duel FNSEA-CR.

Quels enseignements retiens-tu ?

- **Défendre aussi les non-encartés.** La majorité des appels qu'on reçoit au syndicat vient de paysan·nes qui ne sont pas syndiqués à la Conf'. On les aide quand même. Ça peut paraître banal, mais pour moi c'est fondamental : c'est ça, un syndicat. Défendre n'importe quel collègue qui en a besoin, pas seulement ceux qui ont payé une cotisation.

- **L'horizontalité.** « La Conf' Ardèche, c'est pas une avant-garde qui décide et les autres qui obéissent. » N'importe qui peut assister à un comité départemental. Le pouvoir est révocable, transparent. Ça reste imparfait – il y a des rapports de pouvoir liés au genre, à l'ancienneté, à la culture militante – mais on essaie de les mettre sur la table. Il flotte un esprit libertaire : on se coordonne, on agit ensemble, et personne n'est indispensable.

- **Le phoning.** Le porte-à-porte, ça marche, mais c'est chronophage, tu touches trois fermes dans ta journée. Le phoning, c'est redoutable en milieu rural : tu touches des dizaines de collègues, et pas seulement pour leur dire « votez pour nous ». Tu écoutes, tu échanges, tu captes la détresse, tu renvoies vers Solidarité Paysans quand il le faut. Rien que ça, ça a du sens. C'est de l'action syndicale, pas seulement électorale. Et ça fait du lien. Imparfait, mais indispensable.

• **L'humilité.** Les élus le disent spontanément : « *On a gagné avec 40 % des voix.* » Pas plus. Ça veut dire qu'on est minoritaires dans le monde agricole, même si on est majoritaires à la Chambre. Si on commence à se prendre pour une avant-garde, on va droit dans le mur.

• **Garder le lien.** Même avec des collègues FDSEA ou CR, dans les CUMA ou ailleurs. Ce n'est pas toujours agréable, mais c'est indispensable. « *Dans la lutte des classes au sein du monde agricole, on se trompe trop facilement d'ennemis.* » Lactalis, Rousseau, les gros de l'agro-industrie, eux ne seront jamais nos alliés. Mais le voisin qui préside la CUMA, qui est encarté FDSEA, c'est plus complexe : si on coupe le lien, on perd la moitié des collègues du coin.

• **L'humain d'abord.** Ce qui fait notre force, c'est l'écoute, la solidarité au quotidien. Quand des camarades rappellent qu'on n'est pas meilleurs que les autres, qu'on n'a pas vocation à être une avant-garde, ça fait du bien. Et ça permet d'accueillir des profils variés : des néos, des anciens, des radicaux, des plus institutionnels. C'est ce mélange qui fait tenir la Conf^o Ardèche.

*Dans la lutte des classes
au sein du monde agricole,
on se trompe trop facilement
d'ennemis.*

SCIC NORD NANTES

Entretien avec Charles Chartier et Dominique Michenot

Dans le Nord de la Loire-Atlantique, six jeunes agriculteurs ont lancé dans les années 90 la SCIC Nord Nantes pour faciliter la transmission de terres agricoles en attendant des repreneurs. Depuis, la coopérative a élargi son champ d'action : défrichage de terres agricoles non exploitées, broyage de déchets verts... Dans cet entretien, Charles Chartier et Dominique Michenot reviennent sur la genèse du projet, son fonctionnement coopératif, et les freins rencontrés en chemin.

● **Pouvez vous nous raconter comment la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) est née ?**

Charles : Avant la SCIC Nord Nantes, la SCEA (Société Civile D'exploitation Agricole) Nord Nantes a été créée en 1996-97, sur la commune d'Héric pour commencer, parce qu'il y avait un « chasseur de primes », Gerbier, qui reprenait des fermes entières pour obtenir les DPB (Droits à Paiement de Base) ; il faisait travailler des entreprises du secteur pour faire les travaux agricoles, puis il touchait les primes là-dessus. Donc les 6 jeunes agriculteurs d'Héric ont créé une association, l'AJAH (Association des jeunes agriculteurs d'Héric, aucun lien avec les JA) et se sont associés avec la CUMA (Coopérative d'Utilisation des Matériels Agricoles) d'Héric pour monter une SCEA afin de récupérer des terres sur la commune en payant un bail. J'étais à l'époque salarié de la CUMA d'Héric et c'est là que je suis rentré en tant que co-gérant avec Bernard Lalloué (salarié TERRENA) dans cette SCEA. La SCEA détenait les baux à ferme (pour exploiter) ; c'était une exploitation agricole, avec jusqu'à plus de cent hectares, qu'on a retransmis ensuite dans les 4-5 ans, ce qui laissait aux personnes intéressées le temps de se positionner sur les terres. Cela a permis d'installer sur la commune un agriculteur éleveur en porcs sur une centaine d'hectares, un père et son fils en cultures et vaches laitières sur plus de 200 ha, un agriculteur en vaches allaitantes sur 150 ha. En 2005-06 la CUMA d'Héric a retiré ses parts de la SCEA et ce sont les agriculteurs de Treillières

– La Chapelle sur Erdre - Grandchamp des Fontaines, ainsi qu'un groupe d'agriculteurs qui travaillaient déjà ensemble, qui ont pris des parts sociales.

Dominique : À La Chapelle sur Erdre, nous avons eu une autre expérience : celle de propriétaires qui ne trouvaient pas à qui louer leurs terres. Nous avons monté une association foncière agricole et nous proposons aux propriétaires de s'occuper de leurs terres jusqu'à ce qu'elles soient reprises. À un moment, ça s'est arrêté car toutes les terres étaient reprises. Nous avons ainsi rejoint l'autre initiative, parce que la démarche n'était pas finie ; il y avait encore du travail sur les questions de défrichage, de portage foncier... Pendant plusieurs années nous avons continué comme ça, avec des reprises et cessions de terres agricoles, qui n'étaient pas exploitées ou reprises, ou qui étaient en friche (la végétation avait repris ses droits). Dans les années 2010-12, nous nous sommes aperçus que les terres agricoles non exploitées (les friches) prenaient de l'ampleur sur Nantes Métropole, et sur la CCEG1 également. Nous avons alors réalisé des défrichages et de la remise en état de terres agricoles, avec des financements des collectivités (conventions de prestations de défrichage). Certaines années, nous avons défriché de 50 à 100 ha. Avec la garantie que les terres iraient plutôt à l'installation pour des porteur(se)s de projet, qu'à l'agrandissement de l'exploitant voisin. Cela en cohérence avec la localisation des terres agricoles. En effet, lorsqu'un îlot de terres est situé au milieu d'une grande parcelle, il est difficile d'aller exploiter cette terre ; un regroupement parcellaire est privilégié dans ce cas précis. L'installation devient donc moins évidente.

Charles : Après presque 30 ans d'existence, nous sommes à plus de 800 ha de terres redistribuées. Et 200 à 300 ha de terres défrichées ou remises en état. Avec la plus grande activité de terres défrichées sur Nantes Métropole. Pour la cession et la redistribution des terres agricoles après portage foncier, nous intervenons jusqu'à St Aignan Grand-Lieu, Pont-Saint-Martin, Vertou, Rezé... Nous sommes sollicités aujourd'hui également jusqu'à Saint-Nazaire, même dans le vignoble nantais. Un travail est en cours pour redéfinir le nom et le logo de la coopérative. En effet, nous intervenons sur l'ensemble de la Loire-Atlantique, et non plus que sur le « Nord Nantes ». En 2024, nous avons réalisé le portage foncier

sur 140 ha. En 2025, l'activité de portage foncier va fortement évoluer : cession de 30 à 40 ha sur Blain ; reprise de 30 à 40 ha à Couëron, reprise de 30 à 40 ha à Notre-Dame des Landes... Depuis 2022, nous avons aussi une autre activité : nous réceptionnons et valorisons les déchets verts pour produire du compost en mélange avec des biodéchets (déchets alimentaires). En effet, l'activité de défrichage de terres agricoles a fortement diminué ; l'activité de portage foncier également. Il était alors nécessaire et primordial pour la coopérative de penser à de nouvelles activités pour maintenir et diversifier son modèle économique.

● Comment fonctionne concrètement l'activité de portage foncier de terres agricoles ?

Nous intervenons à la demande des paysans-agriculteurs du coin : ce sont eux qui repèrent des parcelles laissées libres suite à un départ d'agriculteur. Nous allons voir directement les propriétaires, qui nous font un bail à ferme, souvent parce qu'ils n'ont pas de repreneurs. Ils acceptent parce que la coopérative est connue maintenant sur le secteur, et reconnue pour le travail réalisé. L'objectif primordial est de garantir le paiement des baux de fermage. La coopérative a toujours assumé les paiements. Nous entretenons ensuite les terres avec la CUMA locale et des entreprises de travaux agricoles. Ces dépenses sont des charges pour la coopérative. Pour les recettes, l'entreprise perçoit la PAC et réalise la vente de foin, de pailles, d'herbes sur pied. Ce n'est pas la coopérative qui décide de remettre des terres à un(e) repreneur en particulier : c'est une organisation collective et une décision collégiale. Les agriculteurs du secteur, les collectivités accompagnées par CAP44 et la Chambre d'agriculture cherchent des repreneurs. CAP44 et la Chambre d'agriculture organisent par exemple des visites de parcelles disponibles pour l'installation ; ils lancent des appels à projet pour présenter les biens et lieux à reprendre. La plupart du temps, la coopérative assure la démarche auprès des propriétaires, avec les repreneurs ou pour eux.

● Comment faites-vous pour les autorisations d'exploiter ?

En général nous obtenons le bail avec les propriétaires et quand nous avons un repreneur identifié ou probable pour dans 1 ou 2 ans, on ne nous demande même pas d'autorisation d'exploiter. Quelques fois il est arrivé que la coopérative n'arrive pas à obtenir de bail car nous sommes considérés comme exploitant donc non prioritaire, et notre demande n'est donc pas acceptée en CDOA3. Les terres partent

alors à l'agrandissement.

Le concept de reprise de terres sous la forme de portage foncier temporaire fonctionne avec l'engagement et la participation de l'ensemble des partenaires locaux : appui de la collectivité, groupe local d'agriculteurs(trices), citoyens(ennes), organismes agricoles (Chambre d'agriculture, Safer...), partenaires de la coopérative (CAP44, Ciap, Terres de liens, GAB44...). La transparence est de mise dans ce type de projet, et permet de freiner l'agrandissement systématique des exploitations alentours. Cette transparence nous permet finalement d'obtenir les baux à ferme plus facilement ; ces baux sont résiliés après 2 à 3 ans (ou plus tôt) dès qu'un porteur(se) de projet est désigné(e).

● Pouvez-vous nous en dire plus sur la structure juridique ?

La SCIC est une SARL, société à responsabilité limitée, et est en même temps une société coopérative d'intérêt collectif qui a pour objectif d'être une exploitation agricole. Nous payons des charges sociales à la MSA mais nous n'avons pas d'exploitant agricole. Il est nécessaire que nous gardions un minimum de terres pour rester et être reconnu « exploitation agricole ». La coopérative compte deux à trois salariés (selon la saison), et une équipe de bénévoles. La SCIC Nord Nantes est une structure coopérative avec 5 collègues, qui rassemble dans le Conseil de coopérative des associations d'agriculteurs, des collectivités associées (CCEG, La Chapelle sur Erdre, Bouguenais, Pont-Saint-Martin...), les organisations professionnelles (la Chambre d'agriculture, Cap44, la Ciap, la Safer), les syndicats (FNSEA et Confédération paysanne), les Cuma, la coopérative Terrena, les salariés, et un collège citoyen récemment créé pour les individus qui soutiennent la coopérative. Toutes ces personnes physiques ou morales sont sociétaires de la coopérative. Le Conseil de coopérative se réunit 3 ou 4 fois par an pour donner les grandes orientations, même si il est difficile de tenir cette fréquence de réunion. Nous nous réunissons à minima 1 à 2 fois par an. Les 3 co-gérants (2 salariés et 1 agriculteur) sont décisionnaires et rendent compte à l'Assemblée générale tous les ans. Ils sont appuyés par un « bureau » informel composé de gens très investis.

● Donnez-nous quelques exemples de ce que la SCIC a permis...

Sur la commune de Blain, nous avons repris en exploitation les terres d'un agriculteur cédant partant à la retraite. Et ceci pendant 3 ans. Nous avons vendu du foin, produit du blé noir. Aujourd'hui, une jeune s'est installée et a repris une vingtaine d'hectares, avec l'accord

du propriétaire et des agriculteurs du secteur. Sur Vertou nous avons repris pendant 3 ans une ferme d'une quinzaine d'hectares. Nous avons gardé les terres, puis nous les avons remises en état. Ensuite, la Chambre d'agriculture et CAP44 ont décidé qui s'installerait entre les repreneurs intéressés.

À Pont-Saint-Martin, c'était une ferme en lait de 180 ha en bio. Les bâtiments et le matériel étaient à vendre. Ils ont proposé les 180 ha à la Safer, qui a demandé qui ça intéressait. Dans la majorité des cas, un éleveur équin se manifeste. La Mairie de Pont Saint Martin s'est engagée dans le dossier. La Safer a retiré la publicité de la vente de la ferme. Sollicité par la mairie, l'Office foncier du département a acheté les terres, et la SCIC Nord Nantes est intervenue pour l'exploitation du portage foncier temporaire. Il y a eu 2 à 3 porteurs(ses) de projets candidats. Aujourd'hui, un couple est installé avec un troupeau de brebis laitières et un troupeau de bovin viande pour faire de la transformation et de la vente directe à la ferme. C'est suite à cela que CAP44 a monté le projet de « mise en réserve de ferme » : quand il n'y a pas la possibilité d'installer quelqu'un, ils peuvent intervenir et se donner 3 ou 4 ans pour trouver des repreneurs pour la ferme, avec un entretien des terres fait par la SCIC Nord Nantes. C'est ce que nous faisions auparavant, et que nous réalisons aujourd'hui sur l'ensemble du département de la Loire-Atlantique. CAP44 fait les recherches de fermes à céder, et est informé par son réseau. La SCIC Nord Nantes intervient au dernier moment. Cela permet au cédant de partir en retraite, aux propriétaires de toucher un fermage et de donner un peu de temps aux collectivités pour garder le siège d'exploitation (Office foncier du département et autres possibilités). Dans le cadre de « mise en réserve de ferme », nous allons reprendre une ferme sur la commune de Couëron, avec Nantes Métropole.

À Saint-Aignan de Grand-Lieu, nous avons repris un ancien îlot de vignes défriché entre 2015 et 2017. Aujourd'hui, le site reste fragile : terres appauvries, absence de haies... Pour lui redonner vie, il est essentiel d'entretenir une relation de proximité avec les propriétaires. Grâce aux liens de confiance établis avec eux, en partenariat avec la mairie de Saint-Aignan de Grand-Lieu, nous pouvons envisager des projets cohérents et durables. Ce lien direct avec le foncier fait partie intégrante de la mission de la SCIC : être l'interlocuteur privilégié des propriétaires et garantir la cohérence des projets sur le terrain.

À Notre-Dame-des-Landes des parcelles sont disponibles. Des porteurs de projet sont identifiés.

La reprise des terres et l'installation vont fonctionner. En effet, la mairie est impliquée, la CCEG également, et un groupe d'agriculteurs historiques de Notre-Dame des-Landes et d'agriculteurs de l'ex-ZAD suivent le dossier. Nous avons écrit à tous les propriétaires, en expliquant que la coopérative SCIC Nord Nantes intervient temporairement sur l'exploitation des terres. Ainsi, en toute transparence, toutes les parties sont informées et cela permet une situation saine et freine l'envie d'agrandissement et/ou l'ambition de déposer des demandes d'autorisations d'exploiter.

● Comment voyez-vous la suite ?

Dominique : Nous nous sommes rendus compte qu'un projet fonctionne si une communication/information est claire, que toutes les parties prenantes sont impliquées, et que les rôles des uns et des autres sont précisés. L'avenir de la coopérative doit s'inscrire durablement en lien avec la nouvelle génération aussi bien au sein de la SCIC Nord Nantes, qu'au sein des partenaires et organismes qui sont impliqués.

Charles : Au départ au sein de la SCIC Nord Nantes, il y avait des associations d'agriculteurs très motivées : Adeca, AJAH, celle de la Chapelle sur Erdre. Aujourd'hui, ces associations sont dissoutes ou ne fonctionnent plus, et ceux et celles qui les ont fondées ont 60-70 ans aujourd'hui... C'est la nouvelle génération qui doit prendre le relais. J'irais bien trouver les « installés » par la SCIC Nord Nantes et ses partenaires pour valider le concept de « mise en réserve de ferme », et qu'ils participent à la vie coopérative. En effet, qui mieux que celles et ceux qui ont été aidé(e)s et accompagné(e)s pour en parler, et promouvoir la démarche, et les activités de la SCIC Nord Nantes. Il serait intéressant que les « installé(e)s » (re)mettent un peu de leur temps et de leur énergie dans la structure au service des futurs « installé(e)s ».

Notes :

1. Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres.
2. Adear de Loire-Atlantique, qui a pour mission l'accompagnement à l'installation et la transmission agricole.
3. Commission départementale d'orientation de l'agriculture, qui délivre notamment les autorisations d'exploiter.

L'UNIVERSITÉ DE LA PAYSANNERIE

et de l'Artisanat Cotentin

Réveiller les consciences pour stopper le désempaysannement du pays : c'est le combat que nous menons au quotidien, au sein de la ferme Hébé à Néhou (50). Préoccupés par les problématiques politiques et écologiques du monde actuel et convaincus qu'une agriculture plus respectueuse de la terre et des individus qui la travaillent est possible, nous avons imaginé l'UPA Cotentin...

L'Université de la Paysannerie et de l'Artisanat, comme moyen de se défaire de l'emprise du système capitalo-industriel qui tue les « petit-es paysan·nes » et qui participe à la perte des savoir-faire artisanaux indispensables au travail quotidien dans une ferme.

L'UNION FAIT LA FORCE !

Si les objectifs de l'UPA sont multiples, ils visent avant tout à redonner aux métiers de l'agriculture leurs lettres de noblesse et attirer ainsi les paysan·nes de demain. Lier paysannerie et artisanat c'est mettre en avant des philosophies de travail et de production, à rebours du productivisme, du consumérisme, de la standardisation. C'est aussi permettre un échange fécond entre des personnes dont les savoir-faire se complètent et s'additionnent, dans l'objectif de réaliser une autonomie concrète. Celle des paysan·nes, des artisan·es, et in fine de l'ensemble de la population sur des domaines aussi essentiels et variés que l'alimentation, l'habitat, l'habillement...

Pour ce faire, l'UPA Cotentin propose une expérience collective où les travailleur·euses du monde agricole et les artisan·es, trop souvent isolés et pourtant mus par la même envie de lutter pour un monde meilleur, travaillent à l'unisson. Dans ce territoire gangrené par les industries agro-alimentaires, le nucléaire, et l'armement, il est important de pouvoir donner des perspectives à celles et ceux qui veulent mettre leurs compétences au service d'un autre projet de société.

Une telle approche peut en effet faire bouger les lignes et redonner espoir aux personnes qui rêvent de se reconvertir dans le secteur de l'agriculture, ou simplement donner un coup de main, mais qui ne s'autorisent pas à franchir

le pas en raison de l'image négative et de l'isolement auxquels il est associé.

DÉCLOISONNER LES SAVOIRS

Parce que, pour nous, être maraîcher·e ce n'est pas juste planter et récolter des légumes, il est important de proposer aux étudiant·es une formation complète en immersion totale, afin qu'ils aient une vision globale du métier et qu'ils acquièrent les diverses compétences nécessaires au quotidien. Aux savoirs indispensables du volet paysan s'ajoutent donc la découverte de savoir-faire artisanaux, de l'écoconstruction de bâtiment à la transformation des produits (cuisine, conserverie, boulangerie, ...) en passant par la métallurgie et la mécanique pour ne citer qu'eux.

L'organisation de journées d'étude ou de tables rondes pour réfléchir ensemble aux moyens de relever les défis environnementaux, politiques et sociaux et ainsi de pouvoir pérenniser et développer ce modèle fait également partie intégrante du programme. Nous souhaitons encourager une agriculture qui se pense, qui s'autonomise, qui lutte et entre dans un rapport de force visant à la destruction pure et simple du modèle agro-industriel et son monde.

EXPÉRIMENTER

La ferme Hébé organisera la première session expérimentale de formation au mois d'octobre 2025. Sur le modèle du Woofing, en échange du gîte et du couvert, les étudiant·es de l'UPA Cotentin découvriront ainsi les bases de la production maraîchère et pourront s'initier à l'arboriculture, l'apiculture ou encore à la culture de plantes aromatiques. Ils acquerront également de nouvelles expériences auprès des artisan·es locaux adhérent·es (réparation et teinture textile, écoconstruction terre-bois-paille,...).

L'essaim Manche de l'Atelier Paysan, société coopérative qui accompagne les paysan·nes dans la fabrication de machines sur mesure, appelé « Les Démanché·es » sera également partie prenante du projet, autant qu'une boulangère qui produit du pain au levain et des douceurs sucrées 100 % bio, et bien d'autres encore.

Cette première expérimentation, en plus de donner un nouveau souffle aux combats de la paysannerie locale, permettra de parfaire ce modèle innovant afin que les étudiant·es puissent, un jour peut-être,

obtenir une certification équivalente au BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole) à l'issue de leur formation au sein de l'UPA.

C'est une des perspectives plus lointaines que nous envisageons, et nous avons la conviction que nous ne le ferons pas seul-e-s. En effet, cette perspective de la formation paysanne indépendante est une volonté dans nos réseaux paysans afin de donner à nos modèles agricoles les moyens de s'autonomiser, de se diffuser, et de faire buguer la techno-industrie des lycées agricoles aux assiettes, en passant évidemment par les champs.

En attendant nous appelons celles et ceux qui veulent expérimenter avec nous à nous contacter.

L'UPA Cotentin
contact@upacotentin.fr



MA VISION DU TRAVAIL

La vision du travail d'une ancienne libraire revenue au pays pour élever des brebis

À l'occasion du 1^{er} mai, Julie, bergère et co-gérante d'une ferme familiale, partage une réflexion bien sentie sur le travail, celui qu'on voit et celui qu'on ne voit pas (ou qu'on ne veut pas voir). Entre vécu perso, charge mentale, critiques du modèle agricole et envie de ralentir, elle démonte les clichés et appelle à revoir notre rapport au boulot : moins d'heures, plus de sens, et surtout, moins de cases.

Je suis Julie, 34 ans, éleveuse de brebis allaitantes depuis 3 ans. Je travaille dans les Cévennes avec mon père, on a un troupeau herbacier transhumant. Avant de revenir aux racines j'ai un peu vadrouillé dans le monde du livre, en maison d'édition et en librairie. J'espère pouvoir un jour combiner mes deux amours pro et faire de l'agri-culture. Je suis aussi un peu militante, utopiste révoltée et non-violente, en perpétuel questionnement.

Je suis agricultrice, alors on pourrait penser que je suis une « bosseuse », comme on dit, par opposition à une « glandeuse » ou une « flemmarde ». La vérité c'est que je suis entre les deux, et que pour moi le travail est complètement non-binaire (comme la plupart des choses en ce monde, qui ne rentrent pas dans une logique manichéenne mais varient subtilement selon le point de vue et les moments. À part Darmanin, lui c'est clairement et sous tous les points de vue une grosse crotte). Je travaille le temps qu'il faut et avec la rigueur nécessaire pour que l'exploitation se porte bien. Pour que les bêtes, brebis, chiens, aillent le mieux possible. Pour que les chantiers soient faits dans des plannings respectés. Pour que ma vision du métier et mes compétences évoluent, s'améliorent. Pour que les factures ne soient pas trop en retard, les déclarations justes, le matériel entretenu et les propriétaires satisfaits. Pour que les clients soient ravis, et les fournisseurs toujours payés à temps. Mais parfois, je sens que ça tire, le dos, le mental, l'envie d'autre chose, l'isolement, l'état de mon appartement ou de ma voiture, le nombre de fois où je mange dehors dans la semaine parce que j'ai pas la force de cuisiner, les soirées avec les ami.e.s auxquelles je ne vais pas ou desquelles je reviens encore plus épuisée en sachant que je

vais le payer pendant quelques jours. Alors oui, j'avoue, j'aimerais bien bosser moins. Certains jours, mon réveil tourne pendant une heure sans que je l'entende. Heureusement, comme je bosse avec mon père, il y a toujours quelqu'un pour assurer le matin. Lui, il est réveillé entre 4h et 5h, alors quand j'arrive il a déjà fait la moitié de sa journée ! Moi non, je ne suis pas une lève-tôt, j'ai besoin de dormir au moins 8h pour être en forme et j'adore les grasses mat'. La vision du travail en agriculture est plutôt opposée à mon mode de fonctionnement : pour avoir le respect de la profession, il faut se lever tôt, trimer, souffrir, faire au moins 60 h/semaine, ne pas faire d'activité à côté, etc. Bon, ça commence à changer, heureusement.

Selon moi, la solution pour arrêter de s'épuiser au travail, et ce dans toutes les catégories professionnelles, c'est le partage du temps de travail. Sans baisser les revenus bien sûr ! La semaine de 30h, ou même de 20h, voilà qui serait parfait ! Flemmarde, moi ? Peut-être que c'est ce que vous allez penser. Ben non, en fait. Parce que le travail visible n'est pas le seul travail qui soit. Il y a le bénévolat, l'entraide, la tenue d'une maison : courses, ménage, linge, etc., les échanges avec les proches, les voisins : garder l'enfant des copains, aller chercher le pain pour la mamie d'en face (ou le CBD, les temps changent), la création artistique, artisanale, la thérapie, les chantiers collectifs, le sport, les rdv médicaux, les rencontres, les engagements syndicaux, politiques, militants, la culture, l'apprentissage, le jardinage, la lecture, le repos (le vrai, pas celui où on est stressé parce qu'on a encore mille choses à faire mais qu'on est trop épuisé). Tout ça, c'est de la valeur ajoutée à la vie quotidienne qu'on case plus ou moins au milieu de nos 35, 40, 50, 60h semaine, et aurait tout autant intérêt à être « rémunérée » que le travail tel qu'on l'entend. C'est pourquoi ça me rend folle quand j'entends la nouvelle loi sur le RSA, qui oblige ceux qui le perçoivent à « travailler » ! Non seulement c'est absurde dans le sens où, s'il y avait assez de travail pour toutes les personnes au RSA plus personne ne le toucherait (entendons-nous bien : assez de travail rémunérateur et épanouissant, pas vos jobs de merde qui poussent à la dépression ou au burn-out). Mais aussi parce que les personnes au RSA ont du temps pour tout ça, et que si chaque personne qui a du temps n'en avait plus on serait bien toustes dans la merde. Mais aussi parce que,



finallement, la plupart de mes connaissances au RSA sont simplement travailleur·euses indépendant·e-s et n'arrivent pas à se rémunérer. Donc iels font largement 35 h semaine et touchent le RSA pour survivre en attendant d'être autonomes. ET NON CE N'EST PAS PARCE QU'ILS NE PRODUISENT PAS DE « RICHESSE ». C'est parce que leurs secteurs sont laissés pour compte et s'appuient sur des concepts de « métier passion » et de bénévolat, souvent en associatif : culture, éducation populaire, art, agriculture (fréquemment maraîchage ou PPAM - plantes aromatiques et médicinales), etc.

Ça rejoint la question de l'utilité des gens au chômage et cette obsession de le réduire. En fait, ce qui me sidère, c'est qu'on croit que dans chaque situation il y a une différente catégorie de personnes. La réalité c'est que la plupart d'entre nous, surtout ma génération (la génération y, aussi appelée millenials, nés entre les années 80 et le milieu des années 90) et la suivante, ont vécu toutes les situations possibles et imaginables. Je me prends comme exemple : depuis mes 16 ans et jusqu'à la fin de mes études littéraires j'ai eu des jobs saisonniers alimentaires, tout en étant stagiaire non rémunérée pendant l'année (sauf une fois, coucou Jigal Polar ! Merci pour les sous). Ensuite, j'ai enchaîné CDD de 2 mois, CDI pendant 13 mois, rupture conventionnelle, chômage pendant 9 mois, CDI pendant 2 ans et demi, rupture conventionnelle, chômage pendant plus de 2 ans (pendant lesquels j'ai beaucoup travaillé bénévolement, du coup. C'était de 2019 à 2021 donc y a eu tous les confinements et les contraintes de vie qui allaient avec). Après je suis partie en formation pour devenir agricultrice : le BPREA, pendant 9 mois. Au milieu de la formation j'avais épuisé mes droits chômage donc j'ai demandé le RSA (ah oui voilà, le RSA pour les gens qui font des formations longues, ça a du sens non ?). Une fois diplômée j'ai pris le statut d'aide familiale sur la ferme, parce que je devais attendre d'avoir fini mon PPP

(parcours à l'installation) pour pouvoir m'installer sous peine de ne pas pouvoir toucher la DJA (aide à l'installation). Et depuis février 2023 je suis agricultrice à titre principal, donc ma propre patronne, associée avec mon père.

Je suis donc passée par toutes les phases possibles, et quand un vieux me sort « *ah ça fait plaisir de voir un jeune* (oui, ils féminisent rarement les vieux, même quand ils ont une femme en face d'eux) *qui travaille, c'est pas comme tous ces fainéants qui profitent des aides sociales !* » hé ben je lui réponds « *Mais Raymond, moi j'ai fait 3 ans de chômage dans ma vie ! Ceux qui bossent et ceux qui bossent pas, c'est les mêmes !* » et en général Raymond ne sait plus quoi dire car j'ai bouleversé sa vision du monde et ses certitudes.

Donc pour résumer : partage du temps de travail, sans baisser les revenus. Pour cela, détruire le capitalisme financier, redistribuer les profits, rétablir l'ISF, restituer le service public, valoriser le temps de travail domestique et le bénévolat, arrêter de financer l'armement, augmenter le pouvoir d'achat pour ne pas avoir à baisser les prix des marchandises, sortir des marchés mondiaux, arrêter la spéculation sur les produits de base, mettre en place un revenu universel - ou revenu de base - du montant du SMIC, condamner l'évasion fiscale et ceux qui la pratiquent (en vrac). Et au passage on anéantit l'extrême droite et les fachos. Si ça vous dit, vous venez à la manif ?

Source :

<https://substack.com/home/post/p-162556417>

MON CORPS CE CHAMPS DE BATAILLE

Témoignage de François Chabré

En décembre dernier, dans le premier numéro de Correspondances Paysannes, nous avons publié le témoignage du fils. Aujourd'hui, c'est la parole du père que nous donnons à entendre. François revient ici, en première personne, sur l'usure des corps paysans et sur la nécessité de transformer cette expérience intime en lutte collective.

Ça fait plus de quarante ans que je suis paysan. Mon outil de travail, ça a toujours été mon corps. On nous a mis des machines, oui, mais ça ne change pas tout. Passer quatre ou cinq heures sur un tracteur, ça use aussi. La mécanisation a surtout servi à agrandir les fermes. Pas à soulager nos corps.

Moi, j'ai usé ma machine. J'ai usé mon corps. Peut-être que je n'en ai pas pris assez soin. Peut-être que j'ai trop forcé. Mais dans ce système, tu n'as pas le choix. Tu dois produire pour payer tes charges, tes emprunts. Produire, ça veut dire donner ton corps, sans te demander si tu es en train de le bousiller.

Je me souviens des vendanges de 2018. Je me mets à genoux. Je me relève : ma jambe ne marche plus. Je boîte comme un vieux. J'ai compris que j'avais dépassé la limite. Mais j'ai continué, parce qu'il fallait ramasser le raisin. Voilà ce que c'est, l'usure. Et je ne suis pas le seul. Beaucoup de collègues finissent cassés.

Ce système tient tout entier sur nos corps. Tant qu'ils tiennent, tu tournes. Quand ça lâche, tu es bon pour la casse. Les indemnités, c'est dérisoire. On ne compte pas sur toi en tant qu'homme. On compte sur toi en tant que muscle.

Souvent, je me vois comme un rat dans sa cage, à faire tourner la roue. Cette roue, elle ne nourrit pas nos familles, elle nourrit l'agroalimentaire, les fournisseurs, tout l'amont et l'aval. On nous a fait croire qu'on était des entrepreneurs, des agri-managers. Mais au fond, on est des prolétaires. On fait tourner la cage, on s'use pour les autres. Et quand on est usés, on nous jette.

Aujourd'hui, la société ne regarde pas l'humain. Elle regarde la fonction. Paysans, aides-soignantes, ouvriers, éboueurs : tant qu'on tient, on sert. Quand on lâche, on dégage. Et derrière, c'est les burn-out, les dépressions, les suicides.

C'est pour ça que je me suis engagé dans ce rapport de force. Pour mettre au jour cette usure des corps qu'on ne veut pas voir. On s'attaque à une grosse machine, je le sais. Mais si moi je ne bouge pas, avec ce que j'ai, avec le réseau que j'ai, alors on n'a plus qu'à attendre de crever la bouche ouverte.

Il faut que les paysans reprennent la main. Dans les lieux de décision, dans les lieux de réflexion. Notre parole doit être entendue. On n'est pas des cons, on pense, on a un cerveau. Les luttes du Larzac avaient de la pensée et de l'action. Elles portaient une vision d'avenir. C'est ça qu'il faut retrouver.

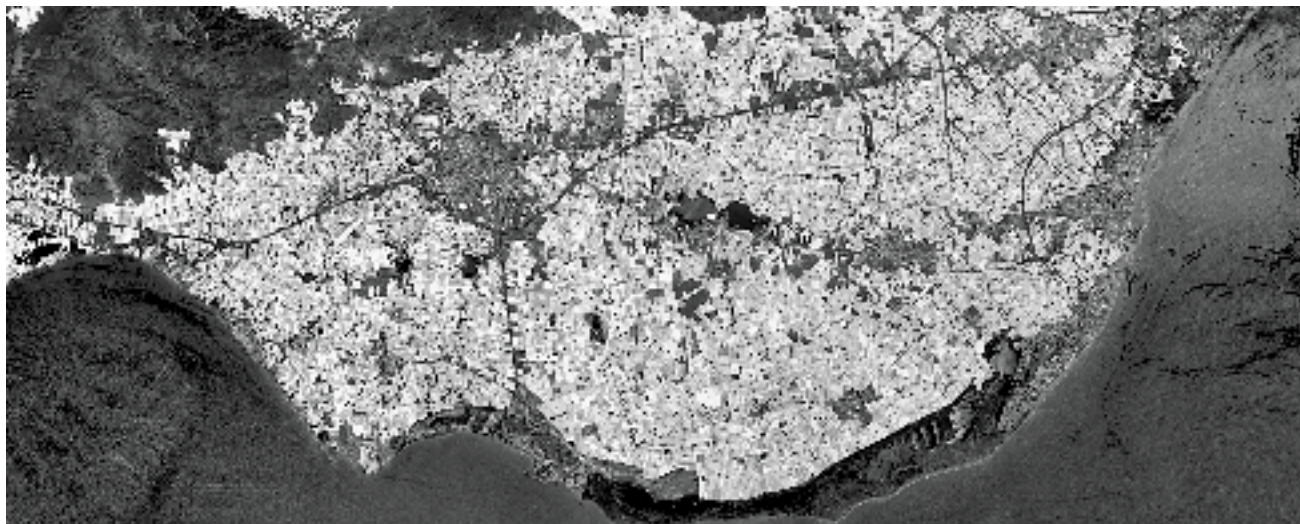
Il faut taper fort. Avec une alliance des besogneux. Pas seulement entre paysans, mais avec tous ceux qui font tenir la société avec leurs corps. Les soignants, les artisans, les éboueurs qui ramassent nos poubelles deux fois par semaine, les mécaniciens... Tous ces métiers qui en bavent aussi. C'est avec eux qu'on doit construire.

Oui, ça fait peur de s'engager dans ces bagarres-là. Mais les gars du Larzac, ils avaient peur aussi. Et c'est bien de ça dont on a besoin : de mouvements, de luttes collectives. C'est l'ADN d'un changement de société. Sans ça, on ne fera rien.



ALMERIA

Voyage dans l'enfer du continent de plastique



Cet article est le récit d'un voyage itinérant au cœur du système agro-industriel de la région d'Almería, au sud-est de l'Andalousie à la fin du mois de mai 2025, et les paroles qu'il rapporte ont été prononcées par des personnes rencontrées sur la route, en autostop ou à pied (ces paroles font l'objet d'une retranscription a posteriori qui en a conservé le sens même si les mots exacts ont pu être modifiés).

J'avais toujours entendu parler du « continent de plastique » de la province d'Almería, ses milliers d'hectares de serres plastifiées visibles depuis l'espace (32 800 ha rien que dans la province¹) d'où sont principalement issues les 4.5 millions de tonnes de légumes que l'Andalousie², 1^{re} région exportatrice de légumes en Europe et dont 17% de la main d'œuvre est agricole (contre 2% en France), déverse sur le continent entier et ce principalement quand le reste des terres maraîchères européennes profitent du repos de l'hiver.

J'ai donc voulu découvrir ce qui se cache derrière ce modèle agricole qui fournit en tomates, melons, pastèques ou aubergines nombre de primeurs, supermarchés et marchés d'intérêt nationaux, et qui a été tant critiqué ces derniers mois pour le dumping intra-européen qu'il engendre³.

Ma chance a été de me faire prendre en stop par un camion alors que je cherchais à rejoindre la province en provenance de Valence. Son

chauffeur, installé à son compte, s'approvisionne en fruits et légumes chez les coopératives d'exportation de la région, qu'il livre partout en Europe. 99.7% des légumes exportés par la province le sont vers l'Union Européenne (UE), Allemagne en tête (34.1% en 2022)⁴. Il m'explique revenir alors du Danemark, après avoir traversé la France et l'Allemagne, et avoir laissé 300€ de péage en France. Malgré ces coûts, exporter reste très rentable. Il confesse : « *c'est absurde d'exporter tous ces légumes hyper spécialisés alors qu'on en importe d'autres par la même occasion, ça n'a pas de sens mais c'est comme ça que ça marche* ».



Il me dépose à Campohermoso, le « champ magnifique » en castillan. Et pourtant quand j'arrive, les paysages sont déséchés, les températures caniculaires et les serres plastifiées s'étendent à perte de vue. Ce nom témoigne d'un temps pas si ancien où ce système ultra productiviste n'existait pas encore et où la vigne, les céréales et les oliviers régnaient en maîtres dans les champs andalous. En effet, dans les années 60, sous la dictature franquiste, des plans de colonisation ont poussé des familles à s'installer dans cette région alors peu peuplée⁵, attirées notamment par la possibilité nouvelle d'irriguer

les champs après la construction de nombreux barrages. Le modèle agricole s'est alors transformé et les serres se sont massivement répandues à mesure que le pays se libérait, notamment post-dictature. Les dirigeants espagnols voulaient que l'économie croisse, que le pays exporte et ce modèle constituait une fabuleuse manne.

Je déambule alors entre les serres. La saison des pastèques vient ici de se terminer alors qu'il faudra attendre encore 1 mois pour voir les premières sortir dans le sud de la France. Entre elles, se dressent des cabanes de fortune faites de palettes, de morceaux de tôles et de bouts de bâches récupérées sur les serres. À l'intérieur vivent des ouvriers agricoles, dans une chaleur renforcée par l'effet de serre des bâches. 68% de la main d'œuvre agricole de la région est étrangère², principalement originaire du Maroc et de Roumanie mais de plus en plus aussi d'Afrique Subsaharienne (Sénégal, Côte-d'Ivoire...).



Dans le village, je rencontre Medhi, un marocain qui en est à sa 22^e saison en tant qu'ouvrier agricole dans le coin. Il m'explique que le salaire y est 4 à 5 fois plus élevé qu'au Maroc et c'est ça qui attire tant de monde ici malgré les presque 50°C sous serre à cette période, les cadences infernales, les problèmes de santé liés aux phyto utilisés (parfois interdits en UE) et les habitats précaires voire insalubres fournis par les propriétaires. Il me témoigne de l'animosité envers les patrons de la part de la plupart des ouvriers, qui ont le sentiment d'être exploités (un tag scande : «Fin à l'exploitation humaine»). «Les patrons sont jamais là, ils viennent juste surveiller que ça avance» me dit-il. Il me raconte que de plus en plus d'ouvriers achètent ou louent des parcelles pour cultiver eux-mêmes, à leur rythme et dans des conditions beaucoup plus dignes (parfois avec 3 ou 4 amis) pour vendre localement leur

production mais que cela reste marginal. Avant de me laisser, il ajoute : «de toute façon si le patron est un salaud, dès qu'il a le dos tourné, les ouvriers dorment alors que quand c'est quelqu'un de bien, on met du cœur à l'ouvrage».

Un peu plus loin, deux jeunes me prennent en stop, musique à fond, grosse voiture, ils filent en direction de la côte et de la station balnéaire de San José. Ils traversent le territoire des travailleurs étrangers exploités, pour rejoindre celui des vacanciers venus du nord de l'Europe.



Le lendemain, je me rapproche d'Almeria et découvre sur le bord de la route d'immenses panneaux publicitaires de 3x6 m avec Bayer qui vante les mérites d'une nouvelle variété de tomates, et une réclame pour un fumigateur motorisé spécifique pour les serres. C'est alors que je monte dans la camionnette d'un technicien de culture qui vient de récolter quelques courgettes et aubergines dans la serre d'un de ses clients et se dirige vers son laboratoire. Il va y faire des tests pour vérifier si le taux de résidus de pesticides est suffisamment bas pour être vendu pour la consommation humaine, et aussi pour vérifier l'état de maturation des légumes en mesurant notamment le taux de glucides, de vitamines... Si les tests sont concluants, le technicien envoie sa validation et les ouvriers se chargeront de ramasser toute la serre d'un coup. La variabilité et le savoir-faire paysan laissent ici leur place à l'homogénéité (semences, intrants, conditions de cultures) et l'ultra-rationalité de l'agro-industrie, en réduisant quasiment à néant l'autonomie de celles et ceux qui produisent l'alimentation. Mais pour notre technicien, ce modèle est très abouti : «avec 1 ha tu peux sortir 100 000 € de CA par an, il suffit de mettre un salarié et c'est tout» (sachant que les exploitations font 2,3 ha en moyenne). C'est vrai que le tableau dressé peut attirer quand on connaît les difficultés économiques rencontrées par nombre d'agriculteurs et d'agricultrices, mais il invisibilise les ouvriers rencontrés les jours d'avant et qui eux subissent ce système d'exploitation.

Plus tard, je rencontrerai un jeune colombien de 22 ans qui a lui aussi travaillé en tant qu'ouvrier agricole dans des serres andalouses et qui me dira que c'est souvent par défaut que les gens travaillent là, car dans les serres, si tu n'as pas de papiers ou de permis de travail tu peux quand même travailler, et ça permet même aux propriétaires des serres de ne pas respecter le salaire minimal ou de maintenir des conditions de travail inhumaines. Très peu de contrôles ont d'ailleurs lieu dans la région car la manne financière pour l'Espagne est telle que tout ce beau monde ferme les yeux. Il me raconte avoir été payé 5.5 € de l'heure (contre 9.26 € pour le salaire minimal) pour travailler dans des serres à près de 50°C pour asperger des pesticides parfois sans protections. Dans les serres, des contremaîtres, d'anciens ouvrier-es agricoles « de base » ayant été promu-es, se chargeaient d'imposer une cadence infernale aux ouvrier-es, sous peine de sévères réprimandes souvent teintées de racisme. Il m'a aussi expliqué que les dizaines de minibus bondés que j'avais vus depuis mon arrivée dans la région étaient conduits par des rabatteurs, chargés par les propriétaires fonciers d'aller chercher des travailleurs sans-papiers sur quelques rond-points faisant office de marché au travail, où ces personnes étaient embauchées à la journée, avec des conditions de travail encore pire que leurs homologues puisque la précarité de leur situation rendait plus aisée leur exploitation. Ces *jornaleros* des temps modernes perpétuent malgré eux la longue histoire des travailleurs journaliers agricoles andalous, travailleurs de la terre des grands propriétaires fonciers issus de la noblesse, dont les occupations de terres, les grèves et la lutte acharnée ont permis d'arracher quelques victoires⁷.

Au-delà des drames humains qui se jouent ici, les dangers liés à l'accès à l'eau sont aussi extrêmement préoccupants. En effet, si les serres fonctionnent au goutte-à-goutte et se targuent d'être hyper efficaces pour économiser l'eau, la province d'Almeria, l'une des plus arides d'Espagne, ne peut subvenir aux gigantesques volumes d'eau que requiert cette production horticole ultra-intensive. Dans un pays où la question du partage de l'eau est de plus en plus problématique à mesure que la désertification s'accélère et que les sécheresses s'éternisent et assèchent les lacs de barrages, l'eau d'irrigation vient désormais aussi de trois centrales de désalinisation d'eau de mer construites par l'Etat espagnol dans les années 2000-2010. Les barrages et les nappes ne suffisent plus non plus à fournir suffisamment d'eau potable, qui doit aussi venir de ces centrales, entraînant une hausse

massive du prix de l'eau pour les paysan-nes et les habitant-es. C'est aussi ce qu'il s'est passé au Sud du Maroc, avec quelques années d'avance, où la situation pour les habitant-es et les paysan-nes est délétaire⁸.

Ce que je viens de décrire se passe au cœur même de l'UE et de l'espace Shengen, ce qui permet à l'agro-industrie andalouse d'exporter sans frais sa production et de venir casser les prix des fruits et légumes dans toute l'union libre-échangiste, mettant ainsi en péril des modèles de productions végétales qui n'exploitent ni les ressources du territoire dans lequel ils s'inscrivent ni les humains qui participent à son fonctionnement. Le libre-échange détruit l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire des peuples, et pas seulement quand il prend la forme d'accords de libre-échange entre grands ensembles régionaux comme entre l'UE et le Mercosur, dont la signature menace à la fin de cette année, mais aussi en interne à l'UE quand certaines régions profitent de la libre-circulation des marchandises pour faire du dumping sur d'autres régions moins « compétitives ».

Ce mode de production complètement hors-sol et prédateur pourrait-il exister sans marché mondialisé des fruits et légumes, sans l'argent public qui finance les infrastructures logistiques qui permettent l'export des denrées ou l'irrigation ou sans les accords entre gouvernants pour augmenter et accélérer les échanges ? Ce système en est dépendant et ces dépendances sont visibles.

Notes :

1. En castillan: https://www.diariodealmeria.es/finanzasagricultura/Almeria-superficie-invernaderos-Andalucia-oriental_0_1732027155.html#goog_rewarded
2. En castillan: https://www.diariodealmeria.es/finanzasagricultura/invernaderos-solares-Almeria-Granada-empleo-agricultura-inmigrantes_0_1613839159.html
3. Notamment par des actions de blocages de camions à la frontière: Voir l'article Unio de Pagesos: sur les traces d'une alliance transfrontalière paysanne en Pyrénées-Orientales dans le bulletin n°0 de Correspondances Paysannes https://correspondancespaysannes.org/uploads/Correspondances_Paysannes_bulletin_0_7d76745c07.pdf
4. <https://www.teamfrance-export.fr/infos-sectorielles/22472/22472-le-secteur-des-fruits-et-legumes-dalmeria-a-une-nouvelle-fois-battu-des-records-dexportation>
5. En espagnol https://es.wikipedia.org/wiki/Agricultura_intensiva_de_la_provincia_de_Almer%C3%ADa
6. <https://lepetitjournal.com/andalousie/almeria-province-espagnole-tete-exportations-fruits-legumes-392840>
7. Voir notamment le documentaire Los puños en la tierra sur la ferme coopérative occupée Somonte (en castillan): <https://somonteeldocu.comsoc.cat/>
8. Comment le Maroc exporte, via ses tomates, l'eau dont il va bientôt manquer ? Le Monde Afrique: <https://www.youtube.com/watch?v=xg8onl4qpL4>

BIEN SÛR,

vous pouvez retrouver les articles et une version numérique
du bulletin sur notre site www.correspondancespaysannes.org.

Si vous souhaitez recevoir le numéro suivant
de Correspondances Paysannes, vous pouvez nous envoyer un mail
à correspondances-paysannes@systemli.org.





**CORRESPONDANCES
PAYSANNES**

—

BULLETIN N°2
AUTOMNE 2025